

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE  
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 20/13**

Le NEUF JUILLET de l'an deux mille vingt, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corine LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE*  
*MM ALMERO Jean-Jacques, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Pierre ROGNANT, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA*

Procurations : *Mme Marie-Laure BOUCHERET à Mme Corine LACOSTE, M. Eric GEORGET à M. Laurent ZANDONA*

Date de convocation : 3 juillet 2020

Secrétaire de séance : *Madame Sandrine VANCOPPENOLLE*



**Objet : Election des délégués représentant la commune au sein du SIEMCA**

A la suite des élections municipales du 28 juin 2020, Madame le Maire expose au membres du Conseil municipal, la nécessité de procéder à l'élection des délégués appelés à représenter la commune au sein du SIEMCA (Syndicat Intercommunal des Écoles Maternelles des Coteaux de l'Ariège) de GOYRANS, conformément à l'article L 5211-7 du CGCT.

La commune sera représentée par trois délégués titulaires.

Madame le Maire propose de procéder à cette élection, elle fait part des candidatures suivantes :

- Mme Anne-Claire CAMAIN
- Mme Mathilde PEYREGA
- Mme Julie COLLANGE

Après avoir procédé à l'élection et ayant obtenu la majorité absolue, ont été désignées comme déléguées titulaires auprès du SIEMCA.

- Mme Anne-Claire CAMAIN
- Mme Mathilde PEYREGA
- Mme Julie COLLANGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme en mairie, le 9 juillet 2020.

Fait à Goyrans, le 9 juillet 2020.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans